

BULLETIN D'ADHÉSION

1^{ère} ADHESION RENOUELEMENT

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL :

VILLE :

Tél domicile :

Tél portable :

Email (indispensable) :

.....

Prénom de l'enfant en difficulté :

Année de naissance :

Trouble(s) :

Prénom de l'enfant en difficulté :

Année de naissance :

Trouble(s) :

L'adhésion est fixée à 30 € par famille. Le tarif Jeunesse et Solidarité est à 5 € (sur justificatif, renseignez-vous).

Ce bulletin d'adhésion et le règlement (chèque à l'ordre d'APEDYS BASSE-NORMANDIE) sont à adresser au trésorier : Yann CHABLE -14 rue de Blainville- 14000 CAEN.

L'adhésion peut également se faire en ligne sur helloasso.fr.

Vous recevrez l'attestation fiscale pour joindre à votre déclaration d'impôts sur les revenus.

« Les enfants DYS sont des enfants intelligents qui souffrent de ne pas pouvoir le montrer ni le prouver (...).

Leur capacité d'apprendre est différente, mais leur volonté d'apprendre est identique. »

Olivier Revol



Pour assurer sa mission d'écoute et d'accompagnement des parents, l'APEDYS Basse-Normandie organise des rencontres entre parents d'enfants dys de la région, au primaire, au collège, ou au lycée. Ces rencontres permettent à chacun d'exprimer ses difficultés et ses succès, de poser des questions aux autres parents, d'échanger expériences, astuces. L'association organise également des conférences avec la participation de spécialistes du domaine. En tant qu'adhérent, vous êtes tenus au courant des informations nationales ou régionales : colloque, parution, dispositions réglementaires...



Coordonnées

apedysbassenormandie@gmail.com

07.67.33.22.92

L'APEDYS BASSE-NORMANDIE est membre de l'ANAPEDYS

www.apedys.org



BASSE-NORMANDIE

Association de parents d'enfants en difficulté d'apprentissage du langage oral et écrit

Et s'il était dyslexique ?



La dyslexie, c'est quoi ?



C'est une difficulté durable d'apprentissage du langage écrit et d'acquisition de son automatisme, chez des enfants intelligents, régulièrement scolarisés, indemnes de troubles sensoriels et de troubles psychologiques primaires.

Ni les parents, ni les enseignants ne sont responsables de ce trouble spécifique d'apprentissage. Mais ils ne doivent plus l'ignorer. **La dyslexie touche 6 à 8% des écoliers** appartenant à tous les milieux sociaux. Une dyslexie sur trois est précédée d'un trouble du langage oral.

Que faire ?

Une prise en charge rééducative, adaptée aux besoins particuliers de chaque enfant est nécessaire afin de lui permettre de compenser au mieux ses difficultés.

Des aménagements pédagogiques peuvent être mis en place en classe et aux examens grâce au :

- ❖ Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) : le médecin scolaire constate les troubles puis donne son avis pour la mise en place du PAP (ou à défaut du PPRE) ;

ou

- ❖ Projet Personnalisé de scolarisation (PPS) : mis en place après obtention d'une reconnaissance de handicap par la MDPH.

Parents

Les enseignants trouvent que votre enfant est intelligent

MAIS...

- ❖ Il manque d'attention
- ❖ Il manque de concentration
- ❖ Il devrait faire un effort
- ❖ Il a parfois un trouble du langage oral
- ❖ Il rechigne à faire ses devoirs, s'énerve...

**SON TROUBLE D'APPRENTISSAGE
L'EMPÊCHE DE PROGRESSER.**

**CE N'EST PAS UN MANQUE DE VOLONTÉ
MAIS IL PEUT DIFFICILEMENT FAIRE DES
PROGRÈS SANS L'AIDE D'UNE PRISE EN
CHARGE SPÉCIFIQUE.**

**NE CULPABILISEZ PAS. DES SOLUTIONS
EXISTENT ! CONTACTEZ LE MÉDECIN
SCOLAIRE, AU CŒUR DU DISPOSITIF PAP.**



Une étroite collaboration entre les parents, les enseignants, les professionnels de la santé et l'orthophoniste est fondamentale pour la réussite de l'enfant.

Médecins de famille

Les troubles d'apprentissage sont aussi de votre ressort :

- ❖ Troubles neuropsychologiques (instrumentaux)
- ❖ Troubles du langage oral et écrit (dysphasie, dyslexie)
- ❖ Dyscalculie
- ❖ Troubles déficitaires de l'attention ou de la concentration avec ou sans hyperactivité

Vous êtes confrontés à des enfants qui entendent bien, voient bien, sont éveillés et pourtant ils n'arrivent pas à lire.

**N'HÉSITEZ PAS À PRESCRIRE UN BILAN
ORTHOPHONIQUE ET À COLLABORER
AVEC LE(S) RÉÉDUCATEUR(S).**



Enseignants

Vous êtes confrontés à des enfants qui :

- ❖ N'arrivent pas à lire
- ❖ Ne comprennent pas ce qu'ils lisent
- ❖ Confondent les lettres

Leurs écrits sont particulièrement irritants à corriger :

- ❖ Mauvaise présentation
- ❖ Ensemble sale, raturé
- ❖ Lettres, chiffres indistincts
- ❖ Impression de brouillon négligé
- ❖ Orthographe catastrophique

NE PASSEZ PAS À CÔTÉ DE LA DYSLEXIE !